



Montreuil, le 14 mars 2025

À Mme Catherine VAUTRIN
Ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles

À Mme Astrid PANOSYAN - BOUVET
Ministre du Travail et de l'Emploi
sec.chefcab.te@travail.gouv.fr

À M. Laurent MACANGELI
Ministre de l'Action publique, de la Fonction publique et de la
Simplification : sp@action-publique.gouv.fr

N/Réf. : NP/FL/CLN
N°32_20250314

Objet : Préavis de grève de 0h à 24h le vendredi 21 mars 2025 et de 0h à 24h le samedi 22 mars 2025, couvrant l'ensemble des salarié-es et agent-es des villes, départements, régions, établissements publics, métropoles, offices de l'habitat, services et entreprises de l'eau et de la thanatologie, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale.

Mesdames les Ministres, Monsieur le Ministre,

La Fédération CGT des Services publics dépose un préavis de grève dans le cadre des mobilisations et manifestations qui auront lieu le 22 mars dans toute la France.

Cette journée, convoquée à l'initiative de l'ONU, est célébrée tous les ans le 21 mars, pour commémorer ce jour de 1960 où, à Sharpeville en Afrique du Sud, la police a tué 69 personnes lors d'une manifestation pacifique contre l'Apartheid.

Le 22 mars, la Confédération CGT avec plusieurs dizaines d'associations, syndicats et organisations appelle à manifester dans toute la France pour l'égalité des droits, contre le racisme et contre toutes les discriminations. Des initiatives seront également programmées en territoire le 21 mars.

Notre fédération considère que lutte contre le racisme, contre les discriminations, contre les politiques d'exclusion sociale, contre les politiques d'extrême droite relèvent de son champ d'intervention.

En effet, les salarié-es et agent-es cité-es en objet travaillent au quotidien à mettre en œuvre des politiques publiques fondées sur les principes républicains de Liberté, Égalité, Fraternité, tous aujourd'hui brutalement remis en cause par la politique menée par votre gouvernement.

Parce ce que nous refusons les discours, les lois et les pratiques racistes ; parce que nous sommes fondés à défendre l'égalité des droits et la démocratie - dont le Statut général de la Fonction publique brutalement remis en cause par la loi dite de Transformation de la Fonction publique est un élément constitutif - nous considérons que notre place doit être au premier rang de celles et ceux qui résistent à cette vaste offensive réactionnaire.

... / ...

Nous affirmerons dans cette journée notre combat sans concession contre les idées et les politiques d'extrême droite, contre les mesures racistes et de ségrégation prises par Messieurs Macron, Bayrou et Retailleau.

Nous affirmerons également notre engagement pour la paix et contre la guerre, qui porte en elle la division entre les peuples, et les discours guerriers qui alimentent la xénophobie.

Nous affirmerons dans cette journée notre rejet de toutes les lois, mesures, règlements qui mettraient en cause l'égalité des droits entre les citoyennes et les citoyens, mais aussi entre les usagères et les usagers et notre ferme opposition à toute politique discriminatoire qui pourrait être mise en œuvre dans les collectivités territoriales.

Notre organisation est disponible pour tout débat sur les revendications exprimées dans ce préavis.

Dans cette attente, recevez Mesdames les Ministres, Monsieur le Ministre, nos sincères salutations.

Pour la fédération CGT des Services publics,
Natacha POMMET



Secrétaire générale